

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-119 DU 27 MARS 1998

Chargeant Monsieur JIJOHO Léonard PADONOU
Ministre de l'Education Nationale et de
la Recherche Scientifique, de l'intérim
de Monsieur Albert TEVOEDJRE, Ministre du
Plan, de la Restructuration Economique et
de la Promotion de l'Emploi.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
Chef DU GOUVERNEMENT,

VU : La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de
la République du Bénin ;

VU : La Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle
des Résultats définitifs des Elections Présidentielles du
18 Mars 1996 ;

VU : Le Décret n° 96-128 du 9 Avril 1996, portant composition du
Gouvernement ;

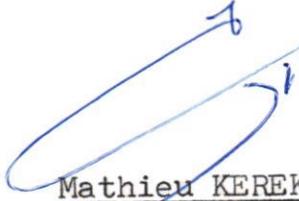
DECRET

ARTICLE 1ER : Pour compter du 26 Mars 1998, Monsieur JIJOHO Léonard
PADONOU Ministre de l'Education Nationale et de la
Recherche Scientifique, est chargé de l'intérim du
Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et
de la Promotion de l'Emploi pendant l'absence de Monsieur
Albert TEVOEDJRE.

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 27 MARS 1998

Par le Président de la République,
CHEF de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MENRS 4
MPREPE 4 autres Ministères 16 Départements 6 SGG 4 JORB 1